COI Réu

COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 17 novembre 2021

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

<u>Présents</u>: Raphaël Moll, Adrien Tourrettes, Gaël André.

Absents excusés: Benoît Martinaud, Mickaël Fortunato, Alain Marcq.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11: Gaël André – 06.84.42.62.71

U12/U13: Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U15: Mickaël Fortunato – 06.72.89.92.67 **U17**: Alain Marcq – 06.45.88.18.70

Infos générales

Pensez à bien valider les FMI (U15, U17) et à saisir les scores sur Footclubs (U13) dès la fin des matchs.

U6/U7

Feuilles de plateau manquantes du plateau n° 2 du 13/11 à faire parvenir rapidement au District :

Plateau C organisé par Passage FC

Plateau E organisé par Villeréal

Rappel, extrait PV du mercredi 29/09:

Retrait du club d'Astaffort sur tous les plateaux. Le plateau A du 27/11 prévu à Astaffort se jouera à Boé.

Sont concernés : EBBE (6), Roquefort (2), AS Passage (1)

U8/U9

Feuilles de plateau manquantes du plateau n° 3 du 13/11 à faire parvenir rapidement au District :

Plateau A organisé par l'EBBE Plateau I organisé par Sainte-Bazeille

Réponse de la Commission aux observations du club de Casseneuil :

Le nombre d'équipes sur les plateaux U8/U9 est effectivement assez important voire trop pour certains plateaux. Ceci est dû aux très nombreux ajouts d'équipes après la publication des 5 premiers plateaux. Cela sera corrigé à compter de la 2^{ème} phase qui débutera en janvier où le nombre de sites d'accueil passera de 9 à 10 et où le nombre d'équipes par plateau sera en moyenne de 10 à 11 équipes.

U10/U11

Challenge départemental U11 du 13/11 :

Clubs qualifiés par site à l'issue du 1er tour (dans le désordre) :

Site de Villeneuve: FCVL 1, FCVL 2, Casseneuil 1, Castelmoron 1.

Site de Monflanquin: Monflanquin 1, Bias 1, Fumel, Cancon.

Site du FCPA: FCPA 1, Laroque 1, Passage FC 1, Passage FC 2.

Site de Nérac: SU Agen 1, SU Agen 2, EBBE 2, EBBE 3.

Site de Val de Guyenne: Marmande 1, Marcellus-Cocumont, Sainte-Bazeille, USVP 1.

Site de Gontaud : Marmande 2, Tonneins 1, Confluent 1, Confluent 2.

Site de Boé: EBBE 1, Passage FC 3, SU Agen 3, Roquefort 1.

Site de Sainte-Livrade : Sainte-Livrade 1, Sainte-Livrade 2, Penne 1, FCVL 4.

Le 2nd tour aura lieu le 19/03.

Tous les autres clubs sont reversés dans le challenge Ransinan (1^{er} tour le 19/03)

La commission remercie les 8 clubs organisateurs pour avoir parfaitement géré l'organisation de ce 1^{er} tour.

U12/U13

Feuille de match manquante à faire parvenir rapidement au District :

Match n°23902718 BAFC 5 – Fumel 1 du 13/11

Festival U13:

Le 1^{er} tour du Festival U13 du 18/12 vient d'être publié sur le site du District.

Composition des groupes :

<u>Site de Bias :</u> FCVL, Bias, Penne St-Sylvestre, Monflanquin/Villeréal, Cancon, Ste-Livrade, Fumel, Laugnac. <u>Site de Val de Guyenne :</u> Casseneuil, Val de Guyenne, Castillonnès, Castelmoron, USVP, St Colomb, St-Sernin, Gontaud.

<u>Site de Boé:</u> BAFC, FCPA, OS Agenais, Laroque/St-Maurin, Agen RC, Lamontjoie/Roquefort, Passage FC, Astaffort.

<u>Site de Marmande</u>: Marmande, Confluent 47, Nérac, Tonneins, Le Mas d'agenais, Caumont-Fourques, Sainte-Bazeille, Casteljaloux.

La Commission remercie les clubs de Bias et Marmande pour leur candidature à l'organisation de ce 1^{er} tour. Merci aux clubs de l'EBBE et Val de Guyenne de prévenir la Commission au plus tôt en cas d'impossibilité d'organiser ce 1^{er} tour.

Les groupes ont été faits de façon à répartir équitablement les équipes Honneur, PH et District dans chacun des 4 groupes tout en conservant une répartition géographique en parallèle.

Le coup d'envoi de chaque groupe est fixé à 13h30. Le challenge se déroulera selon la formule de l'échiquier. Les 4 premières équipes de chaque site seront qualifiées pour les ½ finales (29/01), les autres seront reversées dans le Challenge Varao. Le règlement complet vous sera envoyé par mail par le District.

U15

Match n°23904177 du 23/10 BAFC 4 / Monflanguin 1 :

Malgré de nombreux rappels, la FMI de ce match n'a toujours pas été transmise au District. Merci au club du BAFC de le faire en urgence avant la fin de la semaine. Les sanctions financières ont été appliquées.

U17

Les clubs suivants ne sont plus éligibles à la montée en Interdistricts (participation de joueurs U18 à au moins une rencontre de championnat) :

- Casteljaloux
- Tonneins/Castelmoron
- Val de Guyenne
- Marcellus/Bazeille

Classement d'accession à l'interdistrict au 17/11/21 :

Р.	Club	Joués	Points	ВР	ВС	Forfait	GA
1	Confluent Foot 47	4	12	16	6	0	10
2	FCVL	3	9	8	2	0	6
3	Mas/Caumont	3	6	6	3	0	3
4	FCPA 2	4	6	5	4	0	1
5	Gontaud	3	5	10	4	1	6
6	Rives d'Olt 2	2	0	2	9	0	-7
7	Passage FC	3	0	1	8	0	-7
8	Boé-Agen FC 3	4	0	6	18	0	-12

Le Président A. MARCQ